

des parties hautes n'est pas dérangée; les difficultés ne surviennent que lorsqu'il faut combattre en même temps des forces obliques, ainsi qu'il arrive aux gros piliers intérieurs des tours.

La cathédrale de Laon offre cette particularité que, bien que cet édifice ait été construit dans les strictes dimensions nécessaires à la stabilité, sa longévité a prouvé que la seule observation des lois de la statique est suffisante à la conservation d'un monument, la qualité des matériaux répondant d'ailleurs à cette condition. Pour moi, le déversement des murs de la nef, accident que je déplore, ne fait pas exception à cette règle, et même la corrobore, puisqu'il n'est dû qu'à la nature particulière des joints, cause en elle-même étrangère à la force matérielle des constructions, et que, malgré cet état anormal, l'inertie physique s'y est maintenue. Je tiendrais donc beaucoup, tant qu'il sera possible, à conserver à l'édifice ce caractère remarquable qui lui est propre et qui a bien son intérêt dans l'histoire de l'art.

Je ne suis pas sans prévoir que le point délicat dont j'ai l'honneur de vous entretenir peut soulever une assez vive controverse; je n'anticiperai point sur les lumières qu'elle devra produire; je ne puis que soumettre cette grave question aux sommités artistiques chargées de veiller à la conservation de nos monuments. Le point essentiel, c'est qu'une décision soit prompte.

Les travaux qui devront se rattacher aux deux articles précédents sont ceux à l'égard desquels il est important qu'une mesure immédiate soit prise pour éviter des accidents fâcheux à la cathédrale. Il en existe cependant encore d'autres, qui, avec moins de gravité, ne sauraient être négligés sans nuire à sa conservation : je ne pouvais abandonner le monument sans vous les signaler.

La figure III représentant la coupe transversale de l'édifice, quoique sur une petite échelle, exprime assez exactement la configuration de la charpente du comble, sa combinaison est celle dite *chevron portant ferme*; c'est-à-dire qu'on n'y voit point d'arbalétriers et très-peu de pannes, si ce n'est quelques-unes posées après coup pour soulager des chevrons trop fatigués. En ce système, le nombre des fermes est donc très-considérable; elles ne sont à distance les unes des autres que d'une demi-volige ou la longueur d'une contre-latte, selon les temps où la couverture a été faite en ardoise ou en tuile. C'est une forêt de bois; on frémit à l'idée du ravage qu'y ferait un incendie, et des conséquences qu'il aurait pour l'édifice. Rien que pour ce motif, il serait désirable que le système de charpente fût changé, pour délivrer le monument d'une chance aussi redoutable et d'autant plus dangereuse qu'il n'y a point de paratonnerre sur la toiture, puis en même